

**Conférence de presse PLAN B;  
Berne,  
10 juin 2005**

***M<sup>me</sup> Elisabeth Zölch-Balmer, conseillère d'Etat  
directrice de l'économie publique du canton de Berne***

**Seules les paroles prononcées font foi**

---

**PLAN B: SOLUTIONS INDIVIDUELLES POUR L'ENTRÉE  
DES JEUNES DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.**

Près de 10 000 jeunes termineront leur scolarité obligatoire d'ici quatre semaines. Environ 3 000 jeunes hommes et jeunes femmes supplémentaires auront alors également terminé leur 10<sup>ème</sup> année scolaire. La plupart d'entre eux – 94% l'année dernière – suivront ensuite le PLAN A, c'est-à-dire une formation. Ils ont un contrat d'apprentissage en poche ou fréquenteront une école afin de poursuivre les études. Au cours des dernières années, les entreprises et les administrations ont fait de gros efforts pour développer l'offre de places d'apprentissage. Mais environ 800 jeunes sont chaque année à la recherche d'une solution subséquente.

Dans un mois, les examens de fin d'apprentissage et les examens de maturité seront aussi terminés. Là encore, la plupart des jeunes ont un PLAN A et savent ce qu'ils veulent faire. Mais pas tous.

Les jeunes sans place d'apprentissage ou sans emploi sont dans une situation difficile. Sans perspectives claires, ils courent le risque de rater leur entrée dans la vie professionnelle. Ce n'est pas seulement un risque personnel, mais aussi un risque social et économique. C'est pourquoi nous avons mis sur pied le PLAN B, afin de don-

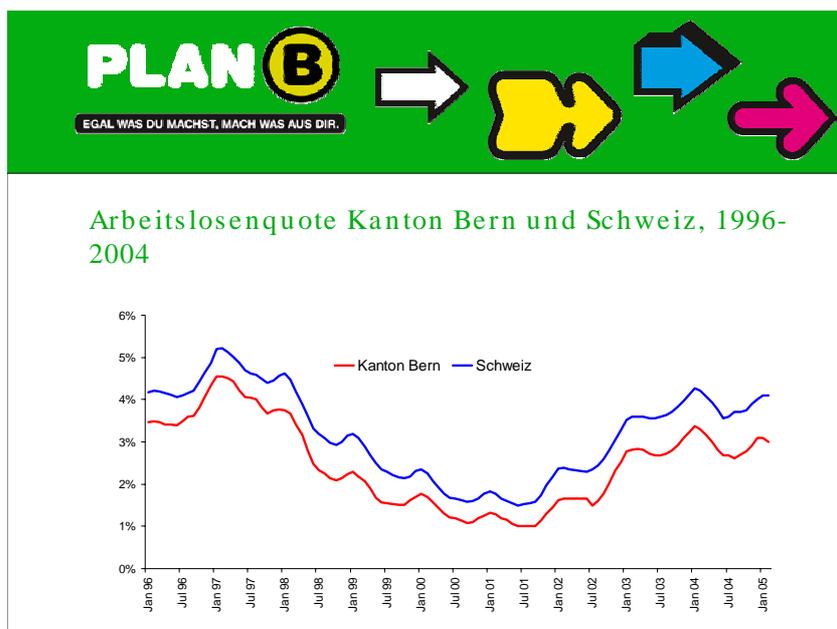
ner une chance supplémentaire à notre jeunesse. Son slogan est: « **PLAN B: Dans tous les cas, c'est toi qui vois** ». **Ou: pas de 'vide' après l'apprentissage.**

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse. Le chômage, en particulier le chômage des jeunes, nous concerne tous. Dans notre société, le statut personnel et le sens de la propre valeur sont essentiellement définis par le travail. Celui qui n'a pas de travail n'a que peu de perspectives dans notre société. Et celui qui est jeune, sans formation et sans travail en a encore moins.

## 1. Chômage et chômage des jeunes

En comparaison avec d'autres pays, la Suisse connaît un taux de chômage modéré. Dans le canton de Berne, le taux de chômage est traditionnellement inférieur d'un pour cent au taux de chômage national. Au mois de mai, le taux de chômage du canton de Berne était de 2,7 pour cent, tandis que la moyenne nationale atteignait 3,7 pour cent. Je suis très heureuse que le chômage ait diminué par rapport au mois précédent. Mais le chômage est – indépendamment du nombre de personnes touchées – un problème. Les instruments de lutte contre le chômage visent pour cette raison à réinsérer les chômeurs dans le marché du travail ou à les requalifier aussi rapidement que possible. De gros efforts sont entrepris à cette fin. Plus de 250 000 entretiens d'orientation ont ainsi eu lieu dans les 18 OFFICES RÉGIONAUX DE PLACEMENT du canton de Berne en 2004.



Quelle est la situation du chômage des jeunes ? Selon les statistiques du SECO, environ 28 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage en Suisse en

2004, soit un taux moyen de 5,1 pour cent. Dans le canton de Berne, ce taux est plus bas: 4,2 pour cent. Comment s'explique le chômage relativement élevé de la classe d'âge des 15 à 24 ans ? Différentes raisons sont déterminantes:

- Chaque année, une offre excédentaire apparaît sur le marché du travail au cours de l'été du fait de l'arrivée des jeunes en fin de scolarité. Une grande partie d'entre eux trouve néanmoins un travail ou une solution subséquente en l'espace d'un an.
- Le manque d'expérience professionnelle est souvent l'obstacle principal pour entrer dans la vie professionnelle. Une cause fondamentale du chômage élevé des jeunes réside dans le passage du système de formation au marché du travail.
- Lors de phases de faible croissance, les entreprises régulent souvent leurs besoins en personnel par des départs naturels et en ne repourvoyant pas les postes. Le chômage des jeunes est pour cette raison très sensible aux phases de faible conjoncture.
- L'évolution démographique a aussi des effets sur le chômage des jeunes. Entre 2002 et 2006, le nombre de jeunes arrivés au terme de leur scolarité a augmenté, respectivement augmentera de 5,5 pour cent. Après 2008, le nombre d'écoliers diminuera à nouveau.
- D'une branche à l'autre, la situation se présente différemment pour les employeurs et les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Tandis que les places d'apprentissage ne peuvent pas toutes être occupées dans certains secteurs, d'autres branches sont si prisées que les possibilités de choix des jeunes sont très restreintes.
- Les profondes mutations structurelles dans l'économie ont pour conséquence une réduction de la part de l'industrie à la valeur ajoutée totale. Mais le rapport entre les places de formation et les personnes occupées est cependant traditionnellement plus élevé dans le secteur de la production que dans celui des prestations de services.

Le chômage des jeunes est pour cette raison à juste titre un sujet de débat public important. La semaine dernière, un forum très suivi et intitulé « Jugendliche auf dem Weg in die Arbeitsgesellschaft » s'est tenu à Berne. Il a clairement mis en évidence la nécessité d'agir. Dans le canton de Berne, nous en avons pris conscience depuis longtemps et avons développé des solutions.

## **2. Collaboration interinstitutionnelle**

En Suisse, trois systèmes sociaux (assurance-chômage, assurance-invalidité et assistance sociale) ainsi que l'orientation professionnelle publique s'occupent de la réinsertion des chômeurs. Les services compétents ont longtemps développé et proposé de bonnes offres pour leur public cible. L'accent a cependant été mis sur les intérêts spécifiques, si bien que le besoin de coordination a été quelque peu perdu de vue. Au cours des deux dernières années, les responsables des différentes mesures d'intégration ont pour cette raison approfondi et développé leur collaboration dans le cadre de la « Collaboration interinstitutionnelle » (CII). En matière de chômage des jeunes, les services concernés du canton de Berne sont:

- la Direction de l'instruction publique, respectivement l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle, ainsi que le Service cantonal de l'orientation professionnelle;
- la Direction de l'économie publique, respectivement le BECO (mesures de marché du travail);
- la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, respectivement l'Office des affaires sociales,
- et naturellement les communes.

Dans le canton de Berne, la collaboration interinstitutionnelle est assurée par un comité de pilotage comprenant des représentants des chefs des offices compétents. L'échange est assuré par un groupe de coordination composé de spécialistes. Dans le canton de Berne, c'est Anton Bolliger (chef du domaine Marché du travail du BECO) qui est le coordinateur CII.

### **3. PLAN B – une chance pour la jeunesse**

Depuis des années, les jeunes qui s'apprêtent à passer de l'école à la formation professionnelle ou de la formation au monde du travail disposent de toute une série d'offres. En réaction à l'augmentation du chômage, les services compétents ont mis sur pied et coordonné des offres supplémentaires dans le cadre de la CII. 14 offres existent actuellement: préparation au choix d'une profession; infothèque; recherche d'une place d'apprentissage; orientation professionnelle, universitaire et de carrière; année scolaire de préparation professionnelle; préapprentissage; *Junior Job Service*; *Junior Coaching*; semestre de prémotivation; semestre de motivation; projet d'occupation; préapprentissage pour adultes; stage professionnel; offres transitoires.

Le besoin d'agir ne se fait pas seulement sentir en ce qui concerne les offres nécessaires, mais aussi dans le domaine de la communication: les discussions menées dans le cadre de la CII ont mis en évidence que les jeunes concernés, mais surtout leurs personnes de références (enseignants, assistants sociaux, animateurs de jeunesse, etc.) ne connaissent pas les différentes offres ou n'en ont pas une vue d'ensemble. Il n'existait jusqu'à présent pas d'organe de contact auquel les jeunes pouvaient s'adresser pour obtenir des informations exhaustives sur l'ensemble des offres du canton.

Une bonne information est la clé pour l'utilisation effective des offres. C'est pourquoi nous vous avons invité à cette conférence de presse et vous prions de parler de ces offres afin de les faire connaître.

Le projet « PLAN B. Dans tous les cas, c'est toi qui vois » est le résultat de notre souci de transparence. De quoi s'agit-il concrètement ?

- Le PLAN B s'adresse aux jeunes qui n'ont pas encore réussi le passage de l'école à la formation ou de la formation initiale au monde du travail. Dans leur cas, le PLAN A n'a pas fonctionné. C'est ici qu'intervient le PLAN B.

Le PLAN B sera réalisé de la manière suivante :

- Un *flyer* au format de carte postale attire l'attention sur l'existence d'informations dans l'Internet et d'une hotline. Il sera déposé dans les écoles, dans les lieux de rencontre pour jeunes, etc.
- Toutes les offres sont présentées dans l'Internet à l'adresse [www.erz.be.ch/planb](http://www.erz.be.ch/planb). Des informations supplémentaires sont fournies par la hotline 031 633 87 44.
- Les communes, les écoles, les centres d'orientation professionnelle, les services sociaux, etc. ont reçu cette semaine une brochure exhaustive qui présente les offres groupées sous l'appellation PLAN B.

#### 4. Présentation des offres

Que proposons-nous aux jeunes dans le cadre du PLAN B ?

- La préparation au choix d'une profession, l'infothèque et l'aide à la recherche d'une place d'apprentissage sont à la disposition de tous les jeunes.
- Madame Jeannette König, inspectrice des écoles professionnelles, vous parlera de l'année scolaire de préparation professionnelle – la 10<sup>ème</sup> année scolaire –, ainsi que des préapprentissage pour adolescents et adultes.
- Monsieur Maurin Schmid, chef de l'orientation professionnelle, vous présentera le *Junior Job Service* et le *Junior Coaching*.
- Monsieur Beat Niklaus, chef du domaine Logistique des mesures de marché du travail, vous parlera des semestres de prémotivation, des semestres de motivation et des stages professionnels.
- Madame Daniela Bütler Liesch, collaboratrice scientifique de l'Office des affaires sociales, vous parlera pour terminer de l'importance des programmes d'occupation et d'autres mesures d'intégration tels que les semestres de prémotivation et les préapprentissage pour adultes.

#### 5. Perspectives

Le canton doit mettre sur pied des offres en faveur de l'acquisition de qualifications supplémentaires et de l'emploi temporaire. Pour que ces efforts soient couronnés de succès et que les jeunes trouvent un emploi ou une place de formation, il faut des employeurs qui soient prêts à donner une chance aux jeunes, en particulier aux jeunes dont les prestations sont moins bonnes. Ce sont notamment les jeunes dont la scolarité et la formation ne suivent pas une trajectoire rectiligne, dont la vie suit un PLAN B, qui ont besoin d'une telle chance.

Je suis très heureuse que notre hôte, l'entreprise ATEL GEBÄUDETECHNIK WEST AG, fasse partie de ces entreprises. Monsieur Matthias Zürcher, chef des ventes et responsable de la formation des apprentis, vous parlera de ses expériences. Je le remercie et remercie aussi, au travers d'ATEL GEBÄUDETECHNIK, toutes les entreprises qui s'engagent en faveur de notre jeunesse.

Le canton peut proposer son soutien et préparer des offres. Mais ce sont toujours les entreprises qui créent des emplois et des places d'apprentissage. Une tâ-

che importante du canton consiste pour cette raison à rendre possible la croissance économique. La croissance crée des places de travail et de formation. Le 30 mai 2005, nous avons exposé aux médias comment nous mettions en œuvre la STRATEGIE DE CROISSANCE du canton de Berne. Je m'autorise un bref rappel: plus de 60 mesures doivent permettre d'encourager le développement du canton de Berne en tant que site d'implantation et cadre de vie. Nous mettrons en particulier l'accent sur la formation. Au cours des prochaines années, il s'agira de réaliser la stratégie de formation décidée par le Grand Conseil et de développer en particulier la formation tertiaire. L'économie bernoise a besoin de travailleurs bien formés et motivés.

Je suis d'ailleurs contente que les cantons de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Fribourg mettent aujourd'hui en œuvre des mesures d'encouragement de la croissance économique que nous appliquons depuis longtemps. Quelques exemples:

- Nous libérons le marché intérieur. Nous disposons depuis 1993 d'une loi sur l'hôtellerie et la restauration et d'une loi sur le commerce et l'industrie libérales. L'obligation de disposer d'une autorisation est limitée au strict minimum.
- Les kiosques et les boutiques des stations d'essence peuvent choisir librement leurs horaires d'ouverture depuis 1993.
- Depuis 1997, le canton de Berne examine toutes les décisions importantes sous l'angle de leurs effets sur l'économie.

Mais revenons au PLAN B. Nous proposons 14 offres aux jeunes en besoin d'une solution individuelle. A eux d'en choisir une. Je dois ajouter que le canton ne peut pas garantir que ces jeunes trouveront toujours la place de travail ou de formation répondant à leurs souhaits.

Avant que nous vous présentions de plus près les différentes offres, Monsieur John Buchs, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP), va vous parler brièvement de la situation dans le Jura bernois.